France : interdiction du plastique pour les fruits et légumes

Partage international n° 401 – Février 2022

Afin de contribuer à l'élimination progressive du plastique jetable, une nouvelle loi qui interdit totalement l'usage du plastique pour l'emballage des fruits et légumes est entrée en vigueur le jour du nouvel an 2022. En France, environ 37 % des fruits et légumes étaient vendus dans des emballages en plastique.

Cette nouvelle loi pourrait empêcher qu'un milliard de plastiques à usage unique soient utilisés chaque année. Les politiciens français ont salué cette interdiction comme étant une « *véritable révolution* ». L'objectif à long terme est d'éliminer tous les plastiques d'ici 2040.

Dans l'Espagne voisine, une interdiction similaire sera introduite en 2023 pour bannir tout emballage plastique pour des denrées périssables tels que les fruits et légumes. Des groupes écologistes ont demandé à d'autres pays de suivre ces exemples.

France
Thématiques : environnement
Rubrique : Tendances